



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

DATE DU CONSEIL : 31 JANVIER 2023

<u>LISTE DES DÉLIBÉRATIONS</u>	<u>N°</u>	<u>APPROUVÉE</u>	<u>REFUSÉE</u>	<u>REPORTÉE</u>
N° 1 : Tarifs communaux 2023	D2023/001	X		
N° 2 : Budget eau et assainissement 18904 : Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement	D2023/002	X		
N° 3 : Budget régie municipale 18907 : Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement	D2023/003	X		
N° 4 : Occupation du domaine public – Fixation de la redevance	D2023/004	X		
N° 5 : Déclassement après enquête d'une partie de voie communale située rue de l'Anclos à Saint Dizier Leyrenne	D2023/005	X		
N° 6 : Achat d'une partie de parcelle dans le bourg de Saint Dizier Leyrenne	D2023/006	X		
N° 7 : Mise en place et indemnisation des astreintes	D2023/007	X		
N° 8 : Transfert de la compétence eau potable au SIE de l'Ardour à compter du 1 ^{er} janvier 2024	D2023/008	X		
N° 9 : Institution de la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV) par les communes				X

A Saint Dizier Masbaraud, le 7 février 2023

Le Maire

Joël ROYER

